



**Vous allez donner votre sang.
Au nom des 500 000 malades qui
chaque année ont besoin d'une transfusion
sanguine, nous vous en remercions.**



A chacune des étapes de votre don, vous serez accueilli(e) par des professionnels de l'Établissement Français du Sang qui répondront, si vous le souhaitez, à toutes vos questions.

- 1** Vous êtes accueilli(e) et inscrit(e) pour votre don
- 2** Vous remplissez le questionnaire
- 3** Vous rencontrez le médecin pour l'entretien pré-don
- 4** Vous effectuez votre don de sang, de plaquettes, de plasma
- 5** Vous êtes accueilli(e) dans l'espace repos où une collation vous sera offerte

Des bénévoles, membres d'associations de donneurs de sang, assurent parfois l'accueil des donneurs et peuvent servir la collation. Leur présence participe à faire du don du sang un moment convivial.

Les différents types de don

Le don de sang total :

Il dure 8 à 12 minutes. L'infirmier(e) prélève en moyenne une poche de 460 ml de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques.

Le don de plasma, de plaquettes, de granulocytes ou de globules rouges (don en aphérèse) :

Le sang est prélevé et séparé en ses différents composants. Seuls les composants dont nous avons besoin sont collectés, les autres sont restitués au donneur. Selon le produit sanguin prélevé, la durée du don varie de 30 à 90 minutes.

Informations sur le don de sang

Donner votre sang est absolument sans risque. Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des conditions strictes d'hygiène et de confort par une personne spécialement qualifiée. Dans de rares cas, au cours du don ou juste après celui-ci, un malaise sans gravité peut survenir. Appelé malaise vagal, il est lié à une baisse passagère de la tension artérielle. Au point de ponction veineuse, un hématome peut également apparaître.

Après le don, pour prévenir ces incidents ou y répondre si ils surviennent, vous êtes invités à vous restaurer. Pendant cette collation, vous restez sous la surveillance du personnel de l'EFS.

Informations sur le sang

- Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...)
- Sa fonction est multiple :
 - transporter l'oxygène et le gaz carbonique (globules rouges) ;
 - lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
 - lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation) ;
 - maintenir la pression sanguine (albumine)...
- A partir d'un don de sang total, on peut en séparer les différents composants - qui sont appelés les Produits Sanguins Labiles (PSL) (concentrés de globule rouge, concentrés de plaquette, unités de plasma) - et fournir ainsi aux malades le seul produit dont ils ont besoin. Avec les PSL, on peut aussi préparer des médicaments issus du sang.

Information biothèque

Un échantillon de votre sang sera conservé pendant 5 ans afin de rechercher l'origine d'éventuelles anomalies non décelées au moment du don. Cette possibilité contribue à améliorer la sécurité transfusionnelle.

Des échantillons de sang sont prélevés à chaque don

Ils sont analysés avec les techniques les plus fiables et font l'objet de plusieurs contrôles. Ils permettent de dépister les éventuels virus (VIH, hépatites B et C), ainsi que d'autres agents transmissibles par le sang (microbes, parasites) qui peuvent mettre en danger la vie des malades. Si une anomalie est détectée, l'unité prélevée n'est pas transfusée. L'établissement de transfusion sanguine vous informe personnellement et vous précise si vous pouvez ou non poursuivre vos dons de sang.

Que devient votre don

Utilisation thérapeutique

Les produits sanguins issus des dons sont indispensables pour traiter les très nombreuses personnes malades (cancers, leucémies...), victimes d'accident ou qui vont subir une lourde intervention chirurgicale.

Utilisation non thérapeutique

Votre don pourra être utilisé pour la recherche et l'enseignement, le contrôle et la fabrication de réactifs de laboratoire si, à l'issue des différents contrôles réalisés, il présente des spécificités particulières ou si il ne peut être transfusé à un malade. Dans l'éventualité de cette utilisation, votre accord écrit est nécessaire.

Protection des données personnelles

- En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, nous vous informons que les informations vous concernant, collectées tant à l'occasion de l'entretien pré-don que du don du sang lui-même, sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique par l'Etablissement Français du Sang. Ce traitement est destiné à permettre la gestion des donneurs et receveurs de sang. Vous disposez d'un droit d'accès, et, le cas échéant, de rectification et de suppression, aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement des données vous concernant.
- Pour exercer ces droits, il suffit de s'adresser au directeur de l'établissement de transfusion sanguine de la région dont dépend le site de collecte.
- Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer la protection, la sécurité et la confidentialité des données personnelles concernant le donneur, fournies et collectées par nos services lors de l'entretien pré-don et du don, afin d'empêcher la divulgation non autorisée de l'identité du donneur, des informations relatives à sa santé et des résultats des examens pratiqués

Pour plus d'informations sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte dans toute la France :

www.donusang.net

 N°Azur 0 810 150 150

PRIX APPEL LOCAL

